

Le diable aux corps : une affaire de possession au XVIII^e siècle

Le jeudi 29 mai 1732, vers une heure de l'après-midi, en sortant du déjeuner, la benjamine de la famille Léaupartie, Claudine, âgée de neuf ans, se plaint d'un mal de cœur et de vomissements. Apaisée dans l'après-midi, on pense à une indigestion, mais le mal reprend dans la soirée, et cette fois-ci l'enfant tombe en convulsions, dents serrées, un peu d'écume glissant sur ses lèvres. Revenue à elle vers neuf heures, elle demande à se confesser, ce qui n'est guère compliqué compte tenu que la solide demeure de la famille jouxte l'église et son petit cimetière. Le curé de la paroisse, Heurtin, est un proche. Le lendemain, les crises reprennent : convulsions à répétition, yeux révoltés, insensibilité des membres. Face à ces symptômes étranges, l'entourage évoque une attaque de vers ; le médecin dépêché de Caen, qui se trouve à quatre lieues de là, propose un remède, mais malgré une légère rémission, la jeune Claudine voit ses crises redoubler en fin de semaine. Il n'a pas fallu tout ce temps pour que le père de famille, Pierre Le Vaillant de Léaupartie, seigneur des lieux, n'évoque avec son épouse, Jeanne, une explication presque évidente à leurs yeux. L'aînée de leur fille, Marguerite, avait été délivrée de malaises similaires sept ans plus tôt grâce aux exorcismes menés par les frères capucins de Coutances. Probablement le diable frappait-il de nouveau cette famille si pieuse. Forts de ces soupçons, et soutenus par le curé Heurtin, versé dans la défense des courants les plus mystiques du catholicisme, un premier test est effectué le dimanche 8 juin, avec de l'eau bénite. Claudine se replie à l'approche du goupillon, et lorsque le prêtre lui projette quelques gouttes pour la bénir, « elle frémit et crie en même temps ». Débutent alors une affaire de possession qui allait s'étendre sur plus de six années et prendre une ampleur qui dépasserait rapidement ses principaux protagonistes. Une série de publications ne manquerait pas d'intéresser le public parisien, tout juste remis de l'affaire des convulsionnaires de Saint-Médard. Bientôt ce sont huit jeunes filles de la paroisse qui montrent tous les signes de possession, attirant l'attention de l'évêque de Bayeux et des plus célèbres exorcistes du royaume. Dans ce siècle des Lumières naissant, l'intervention active de Gabriel Porée, prêtre dans le même diocèse mais également frère de Charles Porée, connu pour être l'un des professeurs admirés de Voltaire, illustre pleinement l'instrumentalisation qui va être faite de cette affaire, devenue un symbole du combat entre « possessionnistes » et « incrédules ». Et comme dans cette joute intellectuelle chacun s'appuie sur les preuves qu'il pense imparables, ce sont les corps de ces jeunes filles, et ce qu'ils semblent exprimer de la présence du diable, qui vont être observés et disséqués. S'installe alors un troublant jeu à plusieurs échelles où, du local au national, les corps exposés vont devenir un enjeu pour les tenants d'une religiosité mystique contre les tenants d'une religiosité ouverte sur un monde en mouvement.

Ces jeunes filles étant en quelque sorte doublement réduites au silence, dans la vie sociale et dans les archives, ce sont leurs corps qui parlent pour elles, ou que l'on fait parler. Le regard de l'historien doit permettre d'interroger l'utilisation et l'interprétation de ce langage corporel. L'utilisation de

concepts forgés par la psychanalyse doit permettre d'approcher les signifiants de ces manifestations corporelles, tout autant que l'on puisse apporter une signification aux troubles psychosomatiques¹.

Pour cela nous disposons des libelles parus à l'époque, et notamment de l'ouvrage publié par l'abbé Porée et par le médecin Dudouet² ainsi que la réponse rédigée par le curé Heurtin³. Mais si ces ouvrages publiés à l'époque permettent de bien comprendre le raisonnement des témoins et des acteurs de ce drame villageois et familial, il est un autre document, le journal rétrospectif tenu par le père de l'enfant, qui rend compte méticuleusement des réactions de Claudine au quotidien des exorcismes ainsi que de ses propos, justifiant le recours à la psychanalyse pour essayer de saisir tous les ressorts de ce qui est alors qualifié d'intervention diabolique.

Cette affaire doit donc se lire à plusieurs échelles, de l'inconscient d'une enfant aux clivages intellectuels qui s'affrontent alors, en passant par les rivalités locales et l'intérêt tout personnel des différents acteurs. C'est cette démarche qui nous paraît la plus pertinente pour déconstruire un phénomène complexe.

Le sieur de Léaupartie, tel qu'il est dénommé dans les archives, est très attaché à la reconnaissance de la possession de ses filles. Avant de chercher une signification à ce qui peut s'apparenter à un acte militant, pénétrons dans le huis clos familial. Il y a du bon sens dans la démarche de ce père puisque sa première fille, Marguerite, a été guérie à la suite d'exorcismes en 1725. Les médecins actuels ne parvenant pas à soulager sa benjamine, la présence du diable répond au moins au besoin de comprendre et offre la perspective d'une rémission prochaine. L'inquiétude des parents transparait notamment dans le journal du père, visiblement affecté par les souffrances de son enfant. Nous constatons cependant que l'énergie dépensée pour cette reconnaissance dépasse le besoin de soulagement de ses filles. Ainsi, pour contredire l'évêque qui, après de nombreuses tergiversations, finit par rejeter l'hypothèse de la possession, il rédige un mémoire comprenant une longue liste d'arguments, tous référencés, destinés aux docteurs de la Sorbonne. Le but est de faire valider la dimension surnaturelle des crises de sa progéniture. Les convulsions et autres expressions du corps de ses filles deviennent alors autant de preuves : « ... dès qu'elles entrent au confessionnal, elles perdent, pour ainsi dire, la tramontane, et entrent dans des agitations extrêmes. Elles y font des cris, des hurlements, et des tintamarres effroyables ; elles jurent et vomissent mille injures contre le Confesseur qu'elles frappent même assez souvent ; elles s'y mordent les bras et les mains, déchirent

¹Sur la pertinence et les limites de l'utilisation de la psychanalyse à propos d'un cas historique, nous renvoyons aux travaux théoriques d'Alain Besançon (*Histoire et expérience du moi*, Paris, Flammarion, 1971) et de Saul Friedländer (*Histoire et psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1975). Nous précisons l'utilisation de ces concepts au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

²[Charles-Gabriel Porée, Philippe Dudouet], *Le Pour et le Contre de la possession des filles de la paroisse de Landes, Diocèse de Bayeux*, Antioche [Caen], s.n., 1738.

³[Heurtin], *Mémoire justificatif de la conduite du sieur Heurtin, curé de Landes*, s.l.n.d., 1739.

leurs habits, et tout ce qu'elles rencontrent... »⁴. Comme les syncopes ne peuvent à elles-seules prouver quoi que ce soit, c'est évidemment le lien à la religion qui est mis en exergue. Ainsi le fait que les hosties, l'eau bénite ou les reliques sont autant d'objet entraînant cris et souffrances est rappelé à chaque instant. Le père, comme pour devancer les critiques, explique que ces tests se font en aveugle : « Si on a mis quelquefois à leur inscû quelques gouttes d'Eau bénite dans leur boire ou manger, ou elle ne pouvoient l'avalier, et tomboient en syncope, ou cela leur causoit des maux de cœur très grands »⁵. Plus convaincant encore « ... si on leur en a jetté sur le visage, la gorge, les mains dans cet état de sincope, elles se sont plaintes assez souvent, revenues à elles, que ces parties leur cuissoient beaucoup, et elles en ont paru même quelquesfois très-enflammées »⁶. On perçoit bien une tentative de convoquer les méthodes scientifiques pour prouver le surnaturel.

Les docteurs de la Sorbonne, au nombre de douze, ont la démarche sûre : ils ne prendront pas ces faits pour preuves et entendent bien les passer au crible de leur analyse critique. Ainsi, que Claudine tombe de tout son long sans se blesser, ou qu'elle ne supporte pas de toucher l'étole du curé n'est pas même évoqué. L'avis définitif de la réalité de la possession repose sur des arguments que l'on ne peut soupçonner d'être entachés de subjectivité, et se posent dans la logique du principe de la véracité des faits rapportés. Ainsi, pour les docteurs de la Sorbonne, « quoiqu'il y ait quelques faits qui pourroient absolument s'expliquer d'une manière naturelle et physique, on est obligé de reconnoître qu'il y en a un grand nombre au-dessus des règles ordinaires, et qu'on ne peut attribuer qu'à quelque cause supérieure, telle que le Démon », et d'en citer trois dont le fait de « demeurer suspendu quelques tems en l'air sans appui ni soutien, ou bien n'étant appuyé que par une extrémité de quelque partie du corps, demeurer en cet état sans tomber, quoique le reste du corps soit penché, courbé et entièrement hors de la ligne de direction, ce qui est contraire à toutes les règles de physique, etc. ». Les universitaires de conclure qu'« il en résulte une preuve complete et évidente que les personnes qui donnent lieu à la présente consultation sont réellement possédées »⁷, avant une sentence qui se veut définitive : « il seroit donc ridicule de vouloir contester la vérité de la possession »⁸.

C'est également l'incontestabilité de l'évidence que le curé Heurtin convoque, avec moins d'assurance et plus d'affect, pour défendre son honneur contre les critiques qui se font entendre. Cette évidence repose également sur les manifestations corporelles de ces jeunes filles. Pour plus de certitude et pour justifier sa bonne foi, Heurtin s'appuie sur les témoins présents, sur les écrits de ses collègues qui ont participé aux exorcismes, et sur l'avis que semble avoir émis l'évêque de Bayeux lors de sa rencontre avec les jeunes filles. Là également se développe un discours qui se veut scientifiquement prouvé. Remarquons à ce propos que l'époque où le danger était pris par celui qui contestait la véracité d'une possession est révolu. Heurtin s'indigne des propos de celui qu'il appelle « l'anonyme » qui critique ouvertement sa gestion de l'affaire, mais c'est lui qui est bel et bien dans une posture de défense. Quant à l'auteur du libelle auquel Heurtin répond, il ne se cache pas

⁴*Le pour et le contre...*, p. 15.

⁵*Idem*, p. 19.

⁶*Idem*.

⁷*Idem*, p. 41.

⁸*Idem*.

longtemps derrière son anonymat, preuve sans doute que tenir le rôle de pourfendeur de la démonolâtrie peut lui rapporter l'estime d'une partie de ses contemporains.

Car pour Porée, nul doute ne transparait : ces jeunes filles sont des affabulatrices. S'il ne cherche pas à les accabler, du moins ne leur accorde-t-il aucun crédit.

Le ton est donc critique, volontiers sarcastique. Mais Porée reste un ecclésiastique et par conviction, ou sans doute plus par prudence, ne s'avance-t-il pas à nier l'existence du Diable. A la manière de Jean Wier qui portait un prudent regard critique sur l'épidémie de possession diabolique du XVI^e siècle⁹, Porée va se contenter de prouver à ses contemporains que l'affaire de Landes n'est pas une affaire de possession, juste une supercherie menée par d'espiègles jeunes filles entourées d'adultes trop crédules. Pour cela, lui aussi cherche des éléments objectifs et il s'appuie également sur les manifestations corporelles rapportées par Léaupartie. Dans ce combat d'évidences, il ne semble pas que Porée ait été témoin direct de ces manifestations, du moins ne le met-il pas en avant, et Heurtin ne se prive pas de le laisser entendre. C'est un point important qui explique le peu de cas qu'il fait de la souffrance de ces enfants. C'est aussi un moyen assez simple pour ne pas se confronter à des éléments que personne à l'époque ne pouvait scientifiquement expliquer, même en postulant d'emblée l'inexistence du diable.

Porée va donc utiliser plusieurs moyens : le mépris, qualifiant Heurtin de « prétendu voyant »¹⁰, le décrivant naïf et totalement obsédé par la recherche du diable ; le discrédit, en rappelant d'emblée l'interdiction d'exercer qui avait été prononcée contre lui par l'évêque de Bayeux dans le cadre de l'affaire dite de la « sainte d'Evrecy », où le curé Heurtin fut convaincu d'avoir influencé une paroissienne qui s'était alors retrouvée au prise avec des apparitions ; et l'insinuation en évoquant le lien tissé avec Madame de Léaupartie¹¹. Ainsi, après avoir rappelé la proposition de l'évêque de placer les jeunes filles dans des communautés religieuses pour tenter de juguler l'épidémie de possession qui s'étend dans le village, Porée ajoute : « M. de L. paroissoit assez goûter la proposition, mais son épouse n'y voulut entendre en aucune manière, et protesta qu'elle ne souffriroit jamais que ses filles sortissent de chez elle. On en voyait la raison, il eût falu quitter le directeur qui pensoit comme elle. Ce refus opiniâtre déconcerta un peu le prélat, il scavoit d'ailleurs une partie de ce qui se disoit dans le public fort surpris de voir une personne qui a autant d'esprit donner si facilement dans les idées, ou plutôt les rêveries d'un prêtre [...]».

Une fois discrédité son adversaire, jusqu'à le traiter de Tartuffe¹², Porée s'appuie sur les failles les plus évidentes du raisonnement de Heurtin et de Léaupartie, entrant sur le terrain qu'eux-mêmes ont mis en avant, c'est-à-dire les preuves fournies par les jeunes filles elles-mêmes.

Que les jeunes filles puissent tomber en syncope en entrant dans l'église ne prouve rien d'après lui, sinon la supercherie qui ne peut tromper que des bigots. Que ces mêmes jeunes filles entrent en lévitation, c'est évidemment plus délicat à expliquer. Mais en faisant un parallèle avec d'autres affaires de possession devenues célèbres pour s'être terminées par la mise en évidence de la

9Johannes Weier, *De praestigiis daemonum, et incantationibus ac veneficiis libri V*, Bâle, s.n., 1563.

¹⁰Le pour et le contre..., p. 123.

¹¹Idem, p. 135.

¹²Idem, p. 140.

tromperie, notamment l'affaire Marthe Brossier (1598), Porée rappelle d'une part que ni Heurtin, ni Léaupartie n'ont été directement témoins de ces prodiges, d'autre part que les observations faites par des domestiques, la plupart du temps, l'ont été à la nuit tombante ou dans des conditions d'observation pour le moins peu convaincantes. C'est aussi sur le fait que les diables s'expriment dans un français un peu sommaire que Porée attire l'attention, des diables visiblement accessibles à l'imagination d'enfants de bonnes familles au contact des milieux populaires. Quant au fait que ces jeunes filles semblent comprendre et parler le latin qu'elles ne sont pas censées avoir pratiqué, au grand étonnement des témoins – cet élément étant dans le discours démonologique une preuve évidente de possession utilisée comme telle par le *Rituel romain* – Porée met juste en avant son sens critique, estimant d'une part que les questions et ordres en latin ont été posés par des desservants assez peu au fait de cette langue, que par conséquent ils ont dû employer des mots assez simples, voire transparents, et que des jeunes filles éduquées et au contact d'un latin d'église depuis leur plus jeune âge ont pu en assimiler quelques bribes. Quant aux cécités et surdités temporaires, admettons qu'en l'état de la médecine d'alors, ce sont des symptômes bien difficiles à regarder sans soupçons de supercherie.

Si l'on cherche une influence des Lumières dans cette affaire, ce n'est pas tant dans le rejet de la religion par ces jeunes filles qu'on peut la déceler, ou alors il faudrait relire les affaires de possession du xvii^e siècle à l'aune d'un concept anachronique. L'influence de la Raison doit être examinée car on ne peut faire abstraction d'un contexte qui a très nettement changé en à peine un siècle. Mais là où cette influence est la plus indéniable, c'est évidemment dans le discours critique, ici porté par Porée. Porée, prêtre, précurseur et médiateur des Lumières dans ces campagnes reculées ? Si Voltaire considère que c'est la Raison qui a détrôné le diable, le mode d'argumentation de Porée le situe plutôt dans la lignée du discours médical soutenu par les libertins et les naturalistes du siècle précédent, mais cette fois-ci avec une liberté de ton plus marquée. Lorsque huit décennies plus tôt, le médecin de la reine, Pierre Yvelin, écrit un libelle pour marquer son étonnement face aux affirmations de certains de ses confrères prompts à débusquer scientifiquement la présence du diable dans le corps de quelques religieuses perturbées¹³, il s'appuie sur son statut protecteur, avance prudemment, et dénonce la disproportion entre la faiblesse des preuves apportées et les conséquences pour lesdits mis en causes, le bûcher étant l'issue qui attendait les prétendus sorciers. Quatre-vingts ans plus tard, la justice n'intervient pas, le pourfendeur de la démonologie est lui-même ecclésiastique, et n'a pour toute protection et légitimité que des études et une famille d'une noblesse assez banale. Porée contribue, à son échelle, à faire passer le diable du champ public au domaine privé, ce qui est en soi l'une des caractéristiques des Lumières¹⁴. Enfin, là où les médecins critiqués pour leurs positions possessionnistes au xvii^e siècle répondaient par des arguments d'autorité qui devaient inspirer la crainte, notre curé de campagne, démonologue à ses heures, cherche inexorablement des preuves de la réalité de ses intuitions, surinterprétant le moindre des signes donnés par ces jeunes filles.

13Anonyme [Pierre Yvelin], *Examen de la possession des religieuses de Louviers*, Paris, s.n., 1643.

14Nadia Minerva, art. Diable, in Michel Delon (ss. la dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, 1997.

C'est bien là que se joue le nœud de cette affaire : ces jeunes filles ont besoin d'un public réceptif et fournissent à ces prêtres et parents en recherche d'explications surnaturelles tous les éléments qu'ils attendent. Mais cette médiation entre le monde surnaturel et la réalité attendue par cet entourage ne signifie pas qu'il y a eu supercherie. Nous ne pouvons nier la réalité d'une souffrance qui ne paraît pas pouvoir être simulée sur un temps si long de la part d'enfants et de jeunes filles. Nous postulons donc la réalité du malaise et proposons d'examiner les réactions des jeunes filles comme autant d'éléments psychosomatiques révélateurs de tensions conscientes et inconscientes, certes difficiles à cerner, mais importantes à prendre en compte pour la compréhension de ce phénomène.

Pour cet examen nous disposons particulièrement du journal¹⁵ du sieur de Léaupartie, désigné ainsi par Pierre de Léaupartie dans le libelle qu'il a fait paraître pour faire connaître les conclusions des docteurs de la Sorbonne, mais intitulé dans la seule version connue « Possession ou obsession de Damoiselle Claude Françoise Le Vaillant de Léaupartie ». Ce manuscrit est composé de neuf feuillets écrits recto-verso détaillant jour après jour l'exorcisme de la petite Claudine, entre le jeudi 29 mai 1732, date du début des crises de la benjamine de la famille et le lundi 25 août de la même année, jour de la délivrance, que l'on sait momentanée mais que le rédacteur semble considérer alors comme définitive. L'intérêt de ce document, peu examiné jusqu'à présent¹⁶, est considérable car, en plus de décrire tous les faits qui lui paraissent extraordinaires, le père de Claudine prend soin de consigner les paroles prononcées lors de ces exorcismes par sa fille, reconstituant des dialogues entre le prêtre exorciste et ce qu'il pense évidemment être le diable. Il existe d'autres descriptions d'exorcismes, mais souvent rapportés par des religieux ou des témoins très extérieurs, dans un contexte culturel fort différent¹⁷. Nous avons ici un témoignage de première main sur un exorcisme effectué sur une enfant. On peut donc s'accorder sur le fait qu'il s'agit de l'exposé de l'univers mental d'une jeune provinciale lettrée du début du XVIII^e siècle. Ce tableau est unique, mais les éléments dont Claudine se sert et qu'elle renvoie à ses auditeurs sont évidemment issus de son environnement culturel direct.

Malaises, tétanies, dédoublements apparents de la personnalité, exubérances brusques et replis dans le silence, rigidités des membres, cécités passagères, tous ces symptômes réunis laissent assez naturellement penser à un phénomène de conversion¹⁸, que l'on qualifiera un siècle et demi plus

15Pierre Le Vaillant de Léaupartie, *Possession ou obsession de Damoiselle Claude Françoise le Vaillant de Léaupartie*, manuscrit, Archives départementales du Calvados, F 5797.

16Michel Bée le cite mais n'en tire que quelques éléments factuels. Il est vrai que son article est davantage tourné vers l'analyse du processus polémique que vers l'analyse du comportement des possédées elles-mêmes.

17On retrouve ces témoignages dans les principales affaires de possession de cette époque : l'affaire de Loudun, celle de Louviers (notamment dans l'ouvrage du père capucin Esprit de Bosroger, *La piété affligée*) ou encore dans celle d'Auxonne (1662). Au XVII^e les propos du diable sont alors utilisés comme autant de preuves devant les tribunaux ; les exorcisées le savent bien, ce qui change assez radicalement l'enjeu.

18« Mécanisme de formation de symptômes qui est à l'œuvre dans l'hystérie et plus spécifiquement dans l'hystérie de conversion ? Il consiste en une transposition d'un conflit psychique et une tentative de résolution de celui-ci dans des symptômes somatiques, moteurs (paralysies par exemple) ou sensitifs (anesthésies ou douleurs localisées par exemple) » (art. Conversion, in Jean Laplanche, Jean-Bertrand Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1967).

tard de crise d'hystérie de conversion¹⁹. Quel que soit le terme, les descriptions de Charcot sont assez proches. De là à assurer le diagnostic, ce serait fort hasardeux car la distinction entre l'état hystérique et tout autre état, notamment psychotique, est délicat. Mais dans tous les cas, si l'on évoque une maladie psychosomatique, les expressions corporelles, croisées avec les propos tenus lors de ces crises, sont autant d'éléments permettant d'approcher l'inconscient de la personne. L'interprétation en est hasardeuse également et l'utilisation de ces éléments doit être prudente. Placés dans leur contexte, ils peuvent être examinés et révéler des aspects pertinents des mentalités de l'époque²⁰.

Le premier fait révélateur, tout du moins en apparence, est que l'essentiel des crises ou des troubles psychosomatiques ont un lien avec la religion : c'est dans l'église que les manifestations sont les plus paroxystiques, c'est aussi au son de l'angélus que la petite Claudine perd connaissance lorsqu'elle est chez elle, alors même qu'elle réagit normalement au son de la cloche de la maison²¹. De là à y lire un rejet inconscient de la religion, dans cette famille qui met visiblement un point d'honneur à se montrer exemplaire, il y a un pas qu'il faut néanmoins se garder de franchir aussi rapidement, quel que soit le contexte intellectuel. Car rien, dans les éléments qui nous sont rapportés ne permet de penser à une ouverture qui ferait prendre à ces jeunes filles une distance critique radicale d'avec la religion. Au contraire, l'apparent rejet de la religion se traduit ici au travers de la convocation du diable, figure la plus aboutie de la tradition ecclésiastique rigoriste. On pourrait même y lire de ce fait un attachement inconscient à cette tradition qui pourrait expliquer la longueur de la crise qui secoue ces jeunes filles. Par ailleurs, dans une famille certes dévote, mais où visiblement les enfants bénéficient d'une certaine liberté de parole si l'on en croit les propos de Claudine rapportés par son père²², il semble assez étonnant que ce conflit entre loyauté familiale et influence des idées nouvelles ait pu avoir besoin de ce biais pour s'exprimer. Autrement dit, ce qui pourrait apparaître comme un conflit entre idées nouvelles et carcan familial ne semble pas l'hypothèse la plus évidente. Certes, les jeunes

19Sigmund Freud, *Les psychonévroses de défense*, 1894. Le terme est discuté car très lié au contexte même de la découverte de la notion. Le DSM V qui récapitule les maladies psychiques actuelles n'en fait plus mention. Bon nombre de psychanalystes continuent cependant d'employer le terme, moins pour désigner une maladie qu'un état (voir Christopher Bollas, *Hystérie*, Paris, Ithaque, 2017 (Routledge, 2000)). L'employer pour une situation antérieure à sa conception peut également interroger. Mais les travaux de Sabine Arnaud (*L'invention de l'hystérie au temps des Lumières (1670-1820)*, Paris, EHESS, 2014) permettent de lui donner une historicité, même si au début du XVIII^e siècle, au moment de l'invention de cette maladie, ce que les médecins mettent derrière ce terme varie et ne correspond pas à ce que l'on peut en dire aujourd'hui. Le sens que l'on met derrière ce terme a donc évolué, s'est affiné, mais dans tous les cas il faut prendre cette notion pour le cheminement qu'elle désigne, celui de pulsions, dont les origines peuvent être diverses et en relation avec le contexte culturel de l'époque, vers leurs manifestations paroxystiques. Ces dernières dépendent également du contexte, puisque les hystériques n'ont de cesse de vouloir tromper « les figures de maître » (Lacan) du moment. A l'époque de Freud, ce sont les médecins, au début du XVIII^e siècle, ce sont les prêtres.

20Nous nous appuyons pour cela sur les démarches de Georges Devereux en ethnopsychiatrie (et sa volonté de contextualiser l'utilisation des concepts psychanalytiques), sur les réflexions de Rudolph Binion, de Fred Weinstein, d'Alain Besançon, et pour ce qui est des historiens travaillant sur des sujets proches, sur les travaux de Jacques Maître (*Les stigmates de l'hystérique et la peau de son évêque*), de Lyndal Roper (*Ædipus and the devil*), de John Desmos (*Entertaining Satan: witchcraft and the culture of early New England*) et bien évidemment sur ceux de Michel de Certeau (*La possession de Loudun*).

21Pierre Le Vaillant de Léaupartie, Mémoire justificatif de la possession de huit personnes de la paroisse de Landes, diocèse de Bayeux, in *Le pour et le contre...*, p.20.

22Pierre Le Vaillant de Léaupartie, *Journal...*, p.1.

filles sont pensionnées en ville dans des institutions religieuses, mais l'idée qu'à l'obscurantisme des campagnes s'opposeraient les Lumières de la ville est une vue simpliste de la réalité et de la rapidité des changements de mentalité, même si c'est ce qui ressort de l'ouvrage de Porée. Si la critique est portée par ce dernier, prêtre urbain en quelque sorte, c'est à Paris que Léaupartie va chercher le secours d'exorcistes connus et c'est à la Sorbonne qu'il trouve une confirmation que son propre évêque tarde à lui donner. Toujours est-il que si ces jeunes filles rejettent en apparence la religion, rien ne nous permet, à partir des éléments que nous avons recueillis, d'y déceler avec certitude l'influence du progressisme. Cette influence peut se lire davantage dans l'exposition de cette affaire que dans les comportements individuels. Mais si ces jeunes filles ne rejettent pas la religion en tant que telle, quel lien pouvons-nous faire avec cette église, dont l'ombre du clocher peut se projeter sur la façade de leur maison ? Une des pistes probables est à rechercher dans la conjonction d'un environnement familial obsédé par le démon et la venue d'un prêtre tout aussi focalisé sur la crainte que ce dernier doit, ou devrait imposer. Nous l'avons rapidement évoqué : Heurtin arrive à Landes en 1723. Il a alors 60 ans. Il est choisi par Pierre Le Vaillant de Léaupartie, âgé de 42 ans. Claudine, la sixième et dernière enfant de la famille vient de naître. Une certitude est la concomitance des troubles qui touchent Marguerite, l'aînée des filles, et l'arrivée de Heurtin. Elle est alors âgée de 11 ans, soit sensiblement le même âge que sa petite sœur, Claudine, au commencement de ses troubles, sept ans plus tard. Nous connaissons le passif de Heurtin, et Porée nous précise que ses sermons sont particulièrement empreints de traditionalisme, ce que Heurtin ne conteste pas dans la réponse qu'il publie au libelle de Porée, bien qu'il s'emploie alors à défendre son honneur argument contre argument. Heurtin se perçoit comme l'un des derniers remparts contre le libertinage et le jansénisme, ces notions semblant assez confusément mêlées dans son esprit. Ses lectures, notamment la *Vie de Marie Alacoque*²³, sainte mystique du siècle précédent, font de lui l'un des derniers témoins des « invasions mystiques » (Sophie Houdard) qui faisait du combat avec le diable une puissante expérience de religiosité. Par ailleurs, visiblement, Heurtin trouve chez Jeanne, la mère, l'attention qu'il recherche ; une attention qui se mue rapidement en fascination, en tout cas en une relation assez ambiguë pour que l'entourage villageois finisse par s'étonner de cette proximité, ce que l'on a vu rappelé perfidement par Porée. L'important n'est pas dans la réalité des faits, pour ce qui nous concerne, mais dans le ressenti de ces jeunes filles. Or, l'arrivée de cette figure, sans doute précédée d'une réputation que sans mauvais jeu de mots on peut qualifier de « sulfureuse », vient troubler l'équilibre familial. S'installe à proximité de cette famille dont la cellule est composée des parents et des enfants seulement – donc une famille moins habituée que d'autres à partager le quotidien de plusieurs adultes issus de la famille élargie –, un homme détenteur de l'autorité symbolique, qui semble fasciner la mère, et que tout le monde appelle « mon père ». Pour aller plus loin – et c'est là que le destin individuel rencontre le contexte culturel – cet homme qui pourrait être le grand-père des enfants, incarne l'Église, au même titre que l'édifice lui-même dont nous avons déjà souligné la très grande proximité avec la maison familiale. Convoquer Œdipe et supposer un transfert de la mère sur cet homme ou un processus comparable de ces enfants sur ce prêtre est sans doute hasardeux en l'absence d'autre élément, mais pas plus que de ne lire dans cette affaire qu'une supercherie de jeunes filles à la sortie de la période de latence. Ceci étant dit, toutes les dysharmonies familiales de l'époque ne débouchent pas fatalement sur des épisodes de possession.

²³Le pour et le contre..., p.128.

Si l'on suit les psychanalystes – et les travaux sur l'hystérie sont en quelque sorte ceux qui fondent la psychanalyse – les crises d'hystérie de conversion sont la mise en forme paroxystique de conflits intérieurs violents et profonds aux origines premières discutées²⁴ et sans doute propres à chacun. Lors de ces crises, le sujet est submergé par ses pulsions qui s'expriment à l'état brut, de manière métaphorique, selon le même processus que lors d'un rêve, et laisse ainsi transparaître le refoulé. Le Surmoi s'effondre, pour utiliser le vocabulaire freudien, et laisse jaillir le Ça de manière impromptue. Le Moi ne peut que s'effacer au sens propre, par une perte de connaissance, par des convulsions, par des crises mnésiques, toutes manifestations attestées à plusieurs reprises par les parents de Claudine²⁵. La seconde caractéristique des crises d'hystérie sous leur forme conversive est la nécessité d'avoir un public. La décharge pulsionnelle a besoin de reconnaissance pour être prise en compte et dans le cas que nous étudions, l'arrivée de Heurtin est un élément à mettre en parallèle avec le déclenchement de ces crises. Le contexte des Lumières, la rivalité qui peut l'opposer à Porée qui incarne une nouvelle génération de prêtres, plus cultivés, ouverts aux idées nouvelles, sa mise à l'écart pour ses affaires passées, sont autant d'éléments qui peuvent expliquer sa recherche des preuves de l'existence du diable pour sa propre légitimité, pour la reconnaissance de sa probité et de la justesse de ses intuitions. Puisque l'époque est à la possession, tout au moins dans l'esprit de Heurtin et d'une grande partie de la population locale, la crise d'hystérie sera possession, moyen le plus économique pour atteindre l'objectif que ces jeunes filles recherchent inconsciemment.

Mais ne surestimons pas non plus l'influence de ce prêtre particulier. Certes la possession s'est répandue. Dans les mois qui suivent les premières crises de Claudine, ce sont cinq autres jeunes filles de ce village²⁶ qui sont regardées comme à leur tour possédées, auxquelles il faut ajouter Jeanne, 16 ans et Anne, 13 ans, sœurs de Claudine. Mais toutes les femmes du village ne semblent pas offrir la même attraction aux démons. Le contexte familial doit à chaque fois être convoqué. Et dans le cas qui nous concerne, aucun doute sur l'évidence de l'existence du diable pour le patriarche. À sa décharge, c'est une croyance partagée, et nous devinons dans ses écrits un père bien désemparé face à la souffrance de ses filles. En toute sincérité, le père éprouve angoisse et chagrin, et décrit ses interventions pour la reconnaissance de la possession comme une volonté de sa part de rétablir l'équilibre familial. Mais constatons aussi que l'obsession pour cette reconnaissance, qui va au-delà de la rémission de ses enfants **puisque les possessions cessent lorsque Heurtin est écarté et les jeunes filles séparées les unes des autres**, témoigne d'une volonté plus inconsciente. Il faut ici lire dans la possession, non pas la malédiction que nous y voyons au travers du filtre romantique postérieur, mais une épreuve au sens religieux du terme qui prouve la pureté et la hauteur des âmes attaquées, dans la droite ligne des écrits de Surin, le prêtre qui a accompagné Jeanne des Anges, l'une de possédées de Loudun²⁷. Pierre Le Vaillant de Léaupartie ne choisit pas le curé Heurtin sans connaître son passé. Sa recherche d'exemplarité se lit par ailleurs dans son parcours de vie : un mariage qui lui offre de nombreuses seigneuries, une demeure certes sobre mais à l'élégant classicisme qui ne manque pas de se faire remarquer aux portes du bocage normand, des fils placés

24Pontalis, Greene, Bollas pour ne prendre que quelques points de vue de post-freudiens.

25Notamment voir *Journal...*, p.8.

2658 feux en 1713 (P. Gouhier, A. et J.-M. Vallez, *Atlas historique de Normandie*, I, Caen, 1967).

27Sophie Houdard, *Les invasions mystiques. Spiritualités, hétérodoxies et censure au début de l'époque moderne*, Paris, les Belles Lettres, 2008, p. 221.

l'un dans l'armée, l'autre dans la magistrature, et dont les comportements à l'âge adulte démontrent également une volonté d'affirmation parfois excessive²⁸. Tous ces éléments sont certes assez fréquents dans les familles nobles mais le choix de Heurtin relève bien du libre choix du père de famille. Complexe d'infériorité dans cette société d'ordres ? Peur d'un déclassement au moment où s'affirme une élite intellectuelle noble et bourgeoise ? La possession n'est alors pas une malédiction mais la preuve à ses yeux de la supériorité de cette famille, la preuve d'une certaine pureté. C'est le même raisonnement qui est convoqué lors des grandes possessions monacales du siècle précédent : le diable ne s'attaque qu'aux âmes les plus pures, pour détruire la perfection. N'est pas digne du diable qui veut ! La littérature de l'époque entretient cette pensée. Pour preuve, nous trouvons dans les écrits de Porée une allusion au livre d'Esprit de Bosroger, *La piétée affligée*, ouvrage du provincial des Capucins de Normandie, qui s'attache à transformer le scandale de Louviers (1642) en une affaire de possession propre à démontrer la pureté des religieuses²⁹. C'est la même logique qui conduit sœur Jeanne des Anges à faire de ses crises de possession à Loudun (1632) une preuve de sa sainteté, événement également très connu à l'époque. Porée insiste sur les lectures nombreuses de Léaupartie sur le sujet³⁰. Soulignons le fait que les jeunes filles sont scolarisées chez les Ursulines, le même ordre que celui qui abritait les religieuses de l'affaire de Loudun³¹. Ajoutons à cela un élément pour le moins étonnant et dont le lien avec notre affaire est évidemment indirect : en 1646, René Canivet, sieur de Léaupartie, grand-père maternel de Pierre, dépose devant le bailli de Carentan pour témoigner de l'existence du sabbat au Mont Étendin³², lieu bien connu pour abriter ce genre d'événements³³. René Canivet est décédé en 1676, cinq ans avant la naissance de son petit-fils, mais par récits directs ou par identification inconsciente, la réalité du diable ou son besoin de le rencontrer a pu se transmettre à travers les générations.

Marguerite, Claudine, puis Anne et Jeanne sont donc à la fois le réceptacle d'une histoire familiale où le diable occupe une place semble-t-il importante, et les victimes de regards sociaux multiples, celui du père, celui d'un autre père qui se substitue au premier en incarnant une autorité encore plus grande, et sans doute d'autres regards scrutateurs que l'historien ne peut identifier, tous à la recherche de la preuve de l'existence du diable.

28Tandis que l'ainé se distingue par son intrépidité sur le champ de bataille, jusqu'à y trouver la mort, le second fils s'affirme par sa dureté au parlement de Normandie.

29Le *Pour et le contre...*, p.166. A partir de 1642, l'affaire de Louviers prend également une ampleur considérable, attirant l'attention d'Anne d'Autriche et donnant lieu à de multiples publications.

30Le *Pour et le contre...*, p.165.

31Michel Bée, *op. cit.*, p.28.

32Théâtre de l'affaire dite « des sorciers de Carentan », dernière grande affaire démonologique judiciarisée dans le royaume de France en 1670.

33M. de Pontau mont, Nouvelles recherches sur des prétendues possessions diaboliques à Carentan, in *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, Cherbourg, Caen, s.n., 1871, p.458.

La forme ultime d'un état hystérique ne pouvait être que la possession ; et du haut de ses neuf ans, Claudine donne le change, mêlant éléments issus de l'enfance et bribes du monde effrayant des adultes.

A la lecture du journal tenu par son père, un lecteur non averti peut y lire la vaste supercherie d'un enfant ayant compris la naïveté des adultes. Hurler dans l'église, courir sur les bancs, chercher à faire rire les prêtres exorcistes, ces vieux messieurs qui se penchent sur elles plusieurs fois par jours, peut relever, à l'évidence, de l'enfantillage. Mais l'humeur n'est pas toujours aussi badine dans la demeure des Léaupartie. Les cris, les larmes succèdent aux convulsions. La souffrance de l'enfant semble bien réelle, en tout cas elle est ainsi soulignée par les adultes venus constater la gravité de l'affaire. Lorsqu'elle paraît éveillée et sous une emprise de possession, les objets symboliques de la religion sont à l'évidence l'obsession de Claudine, au point de pouvoir sans difficulté reconnaître dans les comportements de la jeune enfant l'archétype des crises de possession telles que popularisées depuis la fin du XVI^e siècle. Mais c'est également l'obsession de tous ceux qui la regardent, et ces objets constituent donc le vecteur qui conduit à l'attention de tous. Si bien que si la religion peut être vue comme le principal problème de ces jeunes filles, on peut tout aussi bien émettre l'hypothèse que tout autre objet ayant retenu l'attention des spectateurs aurait pu constituer l'obsession apparente des possédées. Davantage que l'objet, dont l'observation nous conduit à lier trop exclusivement le malaise familial à l'emprise religieuse – élément à ne pas rejeter pour autant mais à ne pas considérer comme unique – la façon dont ces jeunes filles marquent ce rejet peut nous donner quelques pistes sur leurs comportements psychiques. Plusieurs éléments récurrents peuvent être relevés.

Tout d'abord observons les nombreux emprunts à l'environnement immédiat. C'est avec l'accent des paysans locaux que Claudine s'exprime parfois après une crise. Venant d'une jeune fille issue d'une famille noble qui revendique son rang, c'est une chose difficile à accepter de la part de ses parents car c'est rappeler la proximité de l'entourage villageois, et l'on peut supposer que pour Claudine, cela revêt un caractère tout aussi provocant que de cracher sur un crucifix. Par ailleurs, elle fait des allusions assez fréquentes, dans son discours ou dans son comportement, au monde animal. Lors d'une crise éveillée, sorte de terreur hallucinatoire, l'enfant fixe un point précis et semble effrayée par « le vieux grison bien vilain » qu'elle seule peut voir. Que le diable s'incarne dans un animal fait presque partie du folklore et qu'il soit, dans la bouche de Claudine, personnalisé dans un vieil âne démontre au moins que la source d'inspiration de la jeune fille est, sans surprise, directement issu de son environnement local (ou de sa culture s'il s'agit d'une réminiscence de *l'Âne d'or* d'Apulée, très connu au XVIII^e siècle). Nous pouvons également rapprocher ces allusions de la présence de l'animalité dans les cas observés par Freud³⁴ et soutenir à partir de ses travaux que l'animalité est d'autant plus courante que la personne observée est jeune, et que pour ces jeunes enfants, cette animalité peut d'abord symboliser la sexualité. Si Flandrin a montré que la sexualité est beaucoup plus libre avant le XIX^e siècle, cela concerne d'abord les classes paysannes, alors même que la morale puritaine triomphante à la fin du XIX^e prend racine dans les familles nobles et bourgeoises dès le XVIII^e siècle³⁵. Pour Claudine et pour ses sœurs, le contact avec ce monde animal omniprésent ne pouvait être que confusément porteur de sens, un sens intériorisé puis refoulé, propre à rejaillir lors de ces

34 Sigmund Freud, *Totem et tabou*, Paris, Gallimard, 1993 (première édition 1913). Voir également Simone Korff-Sausse, Les identifications déshumanisantes : l'animalité dans la vie psychique et la création artistique, in *Revue française de psychanalyse, Animal*, 2011/1 (Vol. 75), Paris, PUF, 2011, p.87-102.

crises. Plus choquant encore pour nos observateurs de l'époque, et donc preuve d'après eux de la présence du diable, est le comportement de Claudine qui, lors d'exorcismes, se met à aboyer³⁶. Peut-être peut-on également rapprocher ce comportement singulier des tentatives nombreuses de Claudine de mordre la main du prêtre ou de déchirer sa chasuble avec ses dents³⁷. La petite fille de bonne famille, respectueuse des règles et de ses parents, semble avoir besoin de se replier derrière l'identification animalière pour laisser s'exprimer ses pulsions. Parmi celles-ci, c'est une pulsion agressive qui semble constante et qui permet d'abolir la triple distance qui sépare les protagonistes (enfants/adultes, femmes/hommes, laïcs/clercs), l'évêque n'étant pas épargné et recevant un soufflet. Cette violence symbolique et réelle, perçue d'autant plus vivement qu'elle surgit dans une société codifiée et fortement hiérarchisée, est soulignée également par Michel de Certeau à Loudun³⁸. Agressivité et forte mésestime de soi, c'est en tout cas une hypothèse confortée lorsque ses parents constatent, forts désespérés, que leur fille se met à manger des excréments d'animaux.

Cette animosité principalement dirigée vers la religion, si l'on en croit les propos de son père, peut aussi plus précisément être lue comme une animosité contre les prêtres. Qu'incarnent-ils ? Les règles obscurantistes comme le pense Porée ? Les hommes en général ? Un extrait de dialogue dont l'origine n'est pas bien identifiée (exorcisme ou discussion avec sa mère ?) peut nous permettre d'affiner nos hypothèses :

- *Qui est le pauvre qui est venu demander l'aumône ? [allusion à la scène à l'origine de la possession telle que racontée par Claudine au début de ses crises]*
- *C'est le prêtre malfaiteur.*
- *En venant, le prêtre malfaiteur a-t-il vu la femme complice, ou plutôt auteur du maléfice ?*
- *Oui.*

*Claudine d'expliquer alors qu'il s'agit d'une femme mariée qui doit être revenue chez elle pour le retour de son époux.*³⁹

À partir de ces propos, Heurtin pense avoir trouvé l'origine du mal : le beau-frère caennais d'une veuve de la paroisse. Il fallait trouver un coupable. Las ! aucun pacte satanique n'est découvert chez le sieur Froger⁴⁰. Mais les paroles de Claudine, lues autrement, peuvent orienter la compréhension de son comportement. Tout d'abord, revenons sur cette scène de réception du sort. Elle aurait fait l'aumône à un mendiant qui lui aurait alors révélé la nécessité de se faire exorciser pour se délivrer du mal qui allait l'assaillir. L'homme à l'origine de son malheur est vieux et physiquement

35Jean-Louis Flandrin, *Les amours paysannes, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, folio histoire, 1993 (1975), p.135.

36Pierre Le Vaillant de Léaupartie, Mémoire justificatif de la possession de huit personnes de la paroisse de Landes, diocèse de Bayeux, in *Le pour et le contre...*, p.14, p.30. C'est également un fait popularisé par les démonologues, notamment Pierre de Lancre (*Tableau de l'inconstance des mauvais anges et des démons*, 1612). C'est également le terme employé pour désigner, plus d'un siècle plus tard, les femmes prises dans la vaste affaire de Morzine (1857-1877).

37*Idem*, p.11.

38Michel de Certeau, *La possession de Loudun*, Paris, Gallimard, folio-histoire, 2005 (1970), p.200.

39*Journal...*, p.17.

40Lettre de M... à M... au sujet de la prétendue possession de quelques filles de Landes, in *Le pour et le contre...*, p.131.

repoussant, l'opposé du jeune homme blond qui la prévient qu'elle vient d'être ensorcelée. La dimension sexuelle incarnée dans ce couple répulsion/attraction peut se lire assez aisément. Or quelques jours après, le pauvre devient un « prêtre malfaiteur », autant entendre « le prêtre qui " fait le mal " » ; et sa complice est une femme mariée qui tient, semble-t-il, à sa réputation. N'oublions pas qu'il s'agit des paroles de Claudine elle-même, qui plus est rapportées par son père ; nous ne pouvons donc supposer une déformation malhonnête de ses propos fortement accusatoires pour orienter le jugement du lecteur. Sans chercher à résoudre une énigme évidemment impossible à percer, notons assez significativement la coïncidence temporelle : Marguerite présente des troubles psychosomatiques un peu plus d'un an après l'installation de Heurtin, Claudine a alors deux ans, sans aucun doute témoin des crises de sa grande sœur. Sept ans plus tard, elle est à son tour prise de graves troubles. C'est à la lumière des éléments précédemment évoqués que nous pouvons revenir sur certaines manifestations corporelles. D'une part Claudine est sujette à des névroses de contraintes dont la psychanalyse contemporaine suppose qu'elles sont liées à la nécessité de dompter de profondes angoisses inconscientes : se frapper la tête, tourner sur elle-même deux à trois cents fois, s'obliger à courir sous la pluie ou « à regarder toujours du côté de la fenêtre du jardin avant de se lever », en évoquant pour toute explication un ordre intérieur qui, dans son esprit d'enfant des années 1730, ne pouvait être que donné par le diable. D'autre part, Claudine est sujette à de nombreux moments de cécité, surdité et mutisme passagers, parfois concomitants. Peut-on supposer que cette enfant ne veut pas voir, ne veut pas entendre, ne peut dire ce qui pour elle est impensable ?⁴¹

- *Pourquoi es-tu [le diable] venu et qui a engagé ces personnes à faire un pacte avec toi ?* demande l'exorciste
- *Ça été pour faire mal au père et à la mère, et celles-là,* répond le diable par la voie de Claudine.

Autrement dit, de manière inconsciente, ou consciente et déguisée derrière le diable, Claudine semble exprimer sa volonté de punir ses parents. L'intrusion d'un élément extérieur dans cette cellule familiale dont on a souligné la relative modernité dans le mode de fonctionnement a apparemment profondément déstabilisé les jeunes filles de la famille. Le comportement peu orthodoxe de ce prêtre, allié à son rigorisme a plongé cette famille dans un désarroi dont seul le diable, finalement, offrait une issue acceptable. L'histoire serait passée inaperçue sans la rencontre de Porée, de Heurtin et de Léaupartie, tous trois mettant l'honneur comme enjeu de la reconnaissance de leurs points de vue. La modernité a sa part de responsabilité dans cette affaire, mais pas nécessairement là où on l'attendrait. Les jeunes filles l'incarnent en quelque sorte dans leurs relations avec leurs parents. Le passé est quant à lui représenté par Heurtin. Au milieu se trouve le père de famille, tiraillé entre la tradition familiale et ce monde changeant dans lequel il cherche à maintenir son rang. Le contexte culturel se charge de « mettre en lumière » les corps malmenés de ces enfants, réceptacles de toutes ces contradictions.

41« Une bonne part du récit-spectacle de l'hystérique n'est rien d'autre que la représentation inconsciente d'un enfant en pleine confusion devant quelques scènes bizarres », in Christopher Bollas, *op.cit.*, p.180.

Compte tenu des particularités des crises de conversion, il n'est guère étonnant que les sœurs Léaupartie, soient passées pour des manipulatrices aux yeux de leurs détracteurs. De fait, comme tout hystérique, elles sont promptes à manipuler inconsciemment leur entourage pour la satisfaction de leur mal être, enfermées dans un processus où l'imaginaire devient réalité grâce au regard des autres, leur procurant une jouissance immédiate devant toujours être renouvelée. Il n'y a sans doute pas de simulation de leur part, même si elles se comportent comme on l'attend. Cette manifestation « acceptable » du désordre psychique est une défense commune s'exprimant « sous la forme de préstructurés représentant un type de " modèle d'inconduite " standardisé » comme a pu le décrire Devereux en pratiquant l'anthropologie comparée⁴². C'est le propre de l'hystérie que de convertir un conflit interne en désordre attendu de tous. Mais ce modèle repose sur des normes culturelles intériorisées. Or si ces normes évoluent, cette « normalité » de l'anormalité n'est plus acceptée avec la même évidence. Les Lumières ne sont sans doute pour rien dans ce malaise personnel, sinon qu'en se positionnant comme possible facteur de dissolution du diable, elles braquent indirectement leur éclairage sur cette figure du mal et contribuent à ce que ses défenseurs, dont le curé Heurtin en est le parfait représentant, se saisissent de toute preuve de son existence. Il en va de l'équilibre de leurs mondes culturel et psychique. L'obsession du curé Heurtin, dont l'état hystérique pourrait également être discuté⁴³, rencontre celle du sieur de Léaupartie. On peut alors supposer que la névrose familiale partagée nécessite un cadre rassurant pour permettre à la famille de continuer à vivre ; cela peut expliquer l'obsession de la preuve de la possession pour le père de famille, preuve garante de la stabilité de cette structure familiale.

Les enfants sont le réceptacle de tous ces tiraillements, tout particulièrement les jeunes filles qui n'ont pas dans la guerre ou dans le pouvoir, à l'image de leurs frères, les voies pour extérioriser leurs conflits intérieurs. Les corps des jeunes filles sont tour à tour exutoires de névroses qui trouvent ainsi un moyen acceptable de s'exprimer, et pièces à conviction, au sens premier, conviction indispensable de l'existence du diable. Cette conviction est nécessaire pour le maintien de la cohésion familiale et, peut-être, également pour les cohésions internes de chaque membre de la famille. Les corps deviennent des moyens d'expression, tout de suite récupérés par les observateurs extérieurs pour une utilisation qui s'inscrit dans les grandes controverses de ce nouveau siècle.

Bibliographie

Sabine Arnaud, *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières (1670-1820)*, Paris, EHESS, 2014.

Michel Bée, « La possession des filles de Landes-sur-Ajon. Conjoncture convulsionnaire et combats des Lumières, 1732-1739 », in *Hors-série des Annales de Normandie*. Recueil d'études offert en hommage au doyen Michel de Boüard - Volume I. 1982. pp. 21-36.

⁴²Georges Devereux, *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard, 1977 (1970), p.49.

⁴³Georges Devereux tire de ses observations l'affirmation de l'hystérie des chamans (compris au sens large comme intercesseurs avec les dieux) ; une hystérie contenue par des rituels culturels qui leurs permettent de garder une position acceptable dans la société. Georges Devereux, *op.cit.*, p.15.

Michel de Certeau, *La possession de Loudun*, Paris, Julliard, 1970.

Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, 1987.

Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello, *Histoire du corps, I. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Le Seuil, 2005.

François Dosse, Histoire et psychanalyse, in C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, N. Offenstadt, [ss. la dir.], *Historiographie, I. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, folio histoire, 2010, pp. 341-356.

Robert Muchembled, *Une histoire du diable, XII^e-XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2002.

Lyndal Roper, *Oedipus and the devil : witchcraft, religion and sexuality in early modern Europe*, London, Routledge, 1994.